



QU'EST-CE QU'UN COOKIE ?

Un cookie est un petit fichier stocké par un serveur dans le terminal (ordinateur, téléphone, etc.) d'un utilisateur et associé à un domaine web, c'est-à-dire dans la majorité des cas à l'ensemble des pages d'un même site web. Ce fichier est automatiquement renvoyé sur le terminal de l'utilisateur lors de contacts ultérieurs avec le même site web.

Des cookies peuvent être strictement nécessaires à la fourniture d'un service de communication en ligne expressément demandé par l'utilisateur, ou avoir pour finalité exclusive de permettre ou de faciliter une communication par voie électronique.

- ▶ Dans ce cas, ces cookies ne nécessitent que l'information préalable de l'utilisateur, par un bandeau par exemple.

D'autres cookies sont soumis au recueil du consentement préalable de l'utilisateur quand ces cookies sont intrusifs, notamment parce qu'ils permettent d'analyser la navigation, les déplacements et habitudes de consultation ou de consommation des internautes. Ce sont notamment les cookies permettant de proposer de la publicité ciblée.

Le consentement ainsi requis est régi par les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), et notamment aux articles 4 et 7, et de la directive ePrivacy. A ce titre, le consentement de l'utilisateur doit être libre, spécifique, éclairé, et univoque. De plus, il est indispensable que l'utilisateur puisse le retirer à tout moment, aussi simplement qu'il a pu le donner initialement.

- ▶ Si on distingue les cookies soumis au recueil du consentement des utilisateurs, des autres, tous nécessitent une information préalable donnée au travers d'un bandeau.
- ▶ Il est important également de s'assurer des durées de conservation limitées dans le cadre de la gestion des cookies.

Durée de conservation des cookies	
Ceux relatifs au choix de l'internaute d'accepter ou non le dépôt du cookie	6 mois à compter du dépôt sur le terminal de l'utilisateur
De vie du traceur	13 mois sans prorogation de l'internaute
Des données issues des cookies	25 mois maximum

- ▶ Article 82 Loi informatiques et Libertés
- ▶ Article 5(3) de la directive 2002/58/CE modifiée en 2009 dite ePrivacy
- ▶ Articles 4 et 7 du RGPD
- ▶ Délibération n°2020-091 du 17 septembre 2020 portant adoption - Lignes directrices relatives à l'application de l'article 82 de la loi du 6 janvier 1978 modifiées aux opérations de lecture et écriture dans le terminal d'un utilisateur (notamment aux « cookies et autres traceurs »)
- ▶ Délibération n° 2020-092 du 17 septembre 2020 portant adoption de Recommandation proposant des modalités pratiques de mise en conformité en cas de recours aux « cookies et autres traceurs »